

TON PASSEPORT

Tu reçois ton passeport environ une semaine avant le début des vacances d'été. Il est définitif et non remboursable. **Tu dois TOUJOURS l'avoir sur toi!**

ACHAT

Le jour de la vente, tu achètes un passeport. A ce moment, tu reçois la brochure qui t'aide à faire tes choix parmi toutes les activités proposées ainsi qu'un code qui te permet de faire tes choix par internet puis de consulter ton programme durant toute la durée du passeport.

CHOIX

Afin de recevoir entre 6 à 8 activités réparties sur les deux semaines de ton passeport, il est **ABSOLUMENT NECESSAIRE** que tu **DONNES LE MAXIMUM DE CHOIX par jour**. Ainsi le programme informatique pourra t'offrir un programme varié.

2 enfants (au maximum) peuvent être inscrits ensemble. TOUTES vos activités doivent être identiques. Evidemment, vous devez vous trouver dans la même tranche d'âge. Quand vous arrivez sur le site, le premier enfant s'inscrit puis vous cliquez « Je souhaite me jumeler avec... » et suivez la procédure.

Il est primordial d'inscrire tes choix par Internet, tu évites ainsi les erreurs de dates, de numéro, d'âge, etc. Notre logiciel est conçu de manière à ce que chaque passeport soit équitable indépendamment de la rapidité d'inscription.

COMMENT FAIRE ?

Le jour de la vente tu apportes ton bulletin d'inscription (reçu à l'école ou téléchargeable sur le site) **signé par toi et le représentant légal** et ce qui est demandé sur le bulletin. En achetant ton passeport, tu vas recevoir un n° de passeport et un code. Ce code te permettra de choisir tes activités par Internet.

Va sur le site du PVJ www.passeportvacancesne.ch, clique sur « Passeport » puis sur le lien « Choix des activités » et suis la procédure demandée.

Comme nous avons ta signature et celle de ton représentant légal sur le bulletin d'inscription, tu n'as pas besoin de nous renvoyer ta feuille de choix.

Si tu ne peux vraiment pas t'inscrire en ligne, écris tes choix sur la feuille qui te sera remise lors de la vente et renvoie-la à l'adresse :

Passeport-Vacances pour les Jeunes
Case postale 2854
2001 Neuchâtel

Le comité n'est constitué que de bénévoles et l'utilisation des moyens d'inscription en ligne est nécessaire. Merci d'avance.

DISCIPLINE

Par ton inscription, **tu t'engages à participer aux activités que tu as reçues**. Nous exigeons des enfants discipline, attitude correcte et ponctualité. En cas de réel empêchement, prière d'avertir la permanence du PVJ. Des contrôles de présence sont effectués.

Merci de lire la charte qui se trouve dans la brochure (sur les pages de couleur) ou sur notre site.

En cas de comportement inapproprié, le PVJ se réserve le droit de reprendre immédiatement et sans préavis le passeport de l'enfant.

ACCOMPAGNEMENT

L'un des buts du Passeport-Vacances est de favoriser l'autonomie. Seules les activités mentionnées " A " bénéficient d'un accompagnateur bénévole et intervenant dans un cadre non professionnel.

Les coordonnées des accompagnateurs ne sont pas communiquées.

Les organisateurs du PVJ sont toujours à la recherche d'adultes pour accompagner.

ASSURANCE

Tous les participants au Passeport-Vacances doivent être assurés en cas d'accidents et sont responsables des dommages qu'ils pourraient causer.

Les organisateurs et le PVJ déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

MODIFICATION D'ACTIVITE ET METEO



Ce logo indique que l'activité est dépendante de la météo. Elle peut donc être **annulée** ou **modifiée**.
Si le temps est incertain, il faut téléphoner au n° 1600, rubrique 3 (clubs-associations). Le message est diffusé quelques heures avant le début de l'activité.

Au retour de l'animation, il est nécessaire de contrôler qu'il n'y a aucune tique sur le corps.

N'oublie pas de prévoir assez à boire, surtout en cas de forte chaleur.

HORAIRE

Les horaires sont calculés au plus juste, il est très important de les respecter **ET D'ETRE A L'HEURE**. Les organisateurs ou les accompagnateurs ne sont pas tenus d'attendre.

La durée de chaque activité est approximative et peut être réduite ou augmentée pour des raisons indépendantes de notre volonté.

TRANSPORTS PUBLICS

Utilise les transports publics !

Ton passeport **durant ses 2 semaines de validité** te permet de circuler sur le réseau ONDE VERTE en 2ème classe de ton **domicile au lieu d'activité ou de rendez-vous** et retour **EXCLUSIVEMENT**.

Il te permet de naviguer librement sur le réseau LNM du **lac de Neuchâtel** du lundi au samedi.

ATTENTION : Le Littorail n° 215 peut être remplacé par un bus (attention aux changements d'horaire).

Pour toutes les activités se déroulant en dehors du réseau ONDE VERTE, les frais de transport sont pris en charge par le Passeport-Vacances, sauf cas exceptionnels.

Ton Passeport-Vacances est TON TITRE DE TRANSPORT, tu dois TOUJOURS l'avoir sur toi y compris durant l'activité !